

AFFICHAGE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE DÉMOLIR (art. R.423-6 du code de l'urbanisme)

Date de dépôt	Date début affichage	Bénéficiaire Nom – Adresse	N° Dossier	Adresse de l'opération	Surface de plancher créée	Destination de l'opération	Date de délivrance	Type de décision	Date début de l'affichage	Date de fin de l'affichage
21/03/2024	22/03/2024	MANIGLIER Laurent	PC24A0005	56 route de Charrionde	100 m²	Construction d'une maison individuelle	29/08/2024	Accordé	06/09/2024	06/11/2024
11/06/2024	14/06/2024	CAVANNA Laurent	PC23A0010 Mo2	13 ter, route côte la Dame		Démolition partie garage prolongement de la terrasse et piscine modification ouvertures et bardage bois	05/09/2024	Accordé	06/09/2024	06/11/2024
17/06/2024	24/06/2024	MENDES FIGUEIREDO David et Stéphanie	PC24A0012	Route de Corbier	121.65 m²	Construction d'une maison individuelle.	09/08/2024	Accordé	23/08/2024	23/10/2024
24/06/2024	24/06/2024	CAMPALTO Céline KEMBI Guillaume	PC24A0013	13 route côte la Dame		Amélioration d'une habitation existante, modification d'une annexe avec création d'une piscine.				
09/07/2024	12/07/2024	DESAINTJEAN Guy et Catherine	PC24A0014	Route du Château	148 m²	Construction d'une maison individuelle.				
24/07/2024	26/07/2024	IXIM ALTAÏS	PC02A0032 Mo1	53 rue Adrastée		Rénovation thermique, aménagement de l'entrée et plantation de 4 arbres.	29/08/2024	Accordé	06/09/2024	06/11/2024
02/08/2024	09/08/2024	BOURGET Régis	PC12A0024 Mo3	38, route de Charrionde		Régularisation de travaux en vue d'une conformité.	12/08/2024	Rejet	23/08/2024	23/10/2024
09/08/2024	09/08/2024	GUILLON Fabrice	PC24A0015	Route du Pré Long	140 m²	Construction d'une maison individuelle.				
21/08/2024	23/08/2024	BOURGET Régis	PC12A0024 Mo4	38, route de Charrionde		Régularisation de travaux en vue d'une conformité				
09/09/2024	13/09/2024	BOUDIER Thomas et ANGONA Margaux	PC22A0024 Mo1	94 route de Corbier		Régularisation de travaux en vue d'une conformité				
25/09/2024	27/09/2024	CORMORAND Roland	PC22A0016 Mo2	86 bis route du Château		Suppression du store toile en façade sud et remplacement par une pergola				

(1) – Voir l'arrêté municipal affiché de manière complète à la porte de la mairie

Les dossiers complets peuvent être consultés en mairie – seulement sur RV et uniquement ceux qui ont fait l'objet d'une décision